

La Belgique face à ses identités

Maurizio COHEN

Contextes

« Que s'est-il passé en Wallonie et à Bruxelles durant ces vingt dernières années ? Pour le comprendre, il faut observer l'évolution des identités de la Belgique au sein de l'État fédéral constitué de trois régions – Flandre, Wallonie, Bruxelles-Capitale – et de deux communautés, flamande et française.

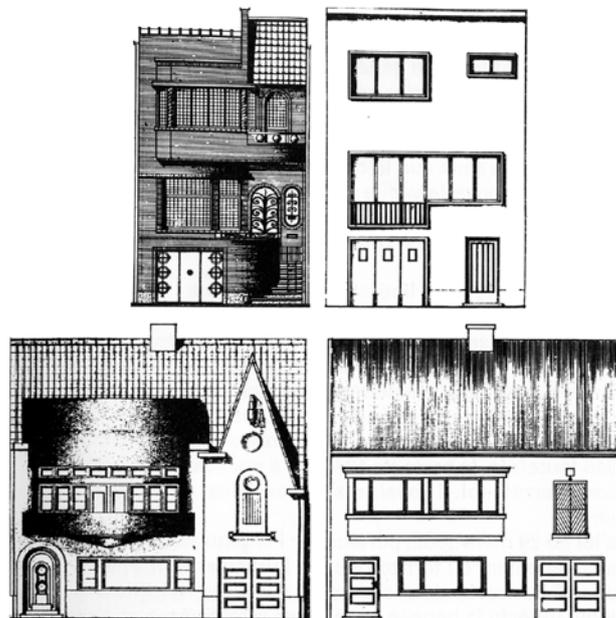
La production architecturale en a été le reflet et le témoin. La partie francophone du pays a subi une véritable traversée du désert qui a provoqué l'effacement de sa production du débat international. Parallèlement, s'est développé sur l'ensemble du pays et à tous les niveaux de la population, un engouement pour devenir propriétaire de sa maison. Le marché immobilier, avec la complicité des autorités et des administrations, a opéré pour cela une occupation massive du territoire au profit des lotissements de maisonnettes destinées à tous les goûts. Le nombre de constructions réalisées en Belgique depuis vingt ans est impressionnant, mais le pourcentage d'architecture reste très faible.

Malgré ce constat, la Flandre a progressivement construit l'image d'une région se voulant la plus autonome possible et possédant sa propre culture. Cette attitude remonte à une période plus ancienne de l'histoire du pays, où la Flandre faisait office de région pauvre et peu développée face à une Wallonie industrielle et minière, forte et stable. Depuis la Seconde Guerre mondiale, cette tendance s'est lentement inversée, après les crises qui ont touché le bassin houiller (en même temps que le Nord de la France et, plus tard, la Ruhr), laissant la Wallonie dans un état d'abandon et de faiblesse de plus en plus marqué. »¹

Depuis au moins vingt ans, la Belgique se déchire autour de la question politique régionale. La progressive séparation institutionnelle des deux principales communautés produit un étrange laboratoire. La Flandre a utilisé et utilise l'architecture comme un instrument politique qui vise à renforcer sa volonté d'autonomie ; la communauté française hésite entre un passé révolu et un avenir incertain. Dans un petit pays qui se divise davantage encore face aux questions urbanistiques, sur la valeur de l'expression architecturale mais aussi sur les enjeux de l'habitat, tous les acteurs vont avoir tendance à proposer une lecture « identitaire » de leur action. Mais qu'elle stimule la création ou qu'elle empêche toute forme s'écartant des modèles

¹ Maurizio Cohen, *Bruxelles et Wallonie, retour sur la scène*, in *D'ARCHITECTURES*, n°183, Juin/Juillet 2009, pages 44 – 50.

vernaculaires régionaux, les administrations et le monde politique belges ne proposent pas une vision cohérente de l'enjeu.



1. Deux exemples de projets « corrigés » par le Commissariat Général.
Source : Van de Velde, Henry « La reconstruction et l'esthétique », dans *Reconstruction*, n°9, 1941, p. 16.

Jusqu'aux années quatre-vingt, les architectes de ce pays étaient "belges", ils ne limitaient pas leur champ d'action à une seule région linguistique. Depuis, le monde politique s'est emparé de cette discipline et a généré de nombreuses institutions devant opérer dans un cadre rigoureusement discriminatoire. La Flandre a construit une identité culturelle par imposition politique ; les francophones ont réagi lentement sans aucun programme et encore moins d'objectifs. Leur identité passe plutôt par le folklore, le passé et les ancrages sentimentaux.

La Belgique est un pays fédéral qui hérite d'une histoire controversée. Les deux communautés principales du pays n'ont pas le même regard sur leur histoire. Leurs visions sociales et leurs visions spatiales diffèrent ; cette incompréhension creuse des

écarts de plus en plus flagrants. Aujourd'hui les plus jeunes générations des deux communautés ne s'expriment plus dans la deuxième langue nationale mais privilégient l'anglais.

La configuration morphologique du pays explique les problèmes de densité et la transformation de l'économie. Le croissant qui de la vallée d'Emscher Park en Allemagne s'étale jusqu'au Nord Pas-de-Calais représente une zone de l'Europe septentrionale ayant en commun une histoire comparable due à la présence du charbon dans son sous-sol et à l'exploitation massive de cette ressource entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Le développement industriel a provoqué des mouvements de population internes mais aussi des flux migratoires importants qui ont transformé le visage social et culturel. En Belgique, le Borinage, le Hainaut, le Pays de Liège et en partie le Brabant Wallon ont connu le plus grand développement. Bruxelles était une ville qui accueillait le passage des marchandises et surtout des industries de transformation et manufactures. Ces zones du pays étaient francophones même si, à l'époque, une importante population flamande avait migré des campagnes pauvres du Nord du pays pour alimenter la machine industrielle belge.

Dans le Nord, la bourgeoisie et l'aristocratie flamandes s'exprimaient en français. Les nombreuses versions de la langue flamande étaient l'expression du peuple et des traditions locales.

Le basculement social et économique avec les conséquences politiques que nous connaissons aujourd'hui prend forme de manière radicale à la fin du deuxième conflit mondial quand la crise de l'industrie extractive pousse à la fermeture de nombreux puits de charbon et condamne tout l'appareil industriel qui s'était développé autour. Ce processus va durer jusqu'aux années quatre-vingt et plongera la Wallonie dans une dépression profonde. La fin de l'époque coloniale avec l'indépendance du Congo en 1960, avivera également l'incertitude économique et affaiblira la capacité économique du pays.

En 1958, Bruxelles avait accueilli la première Exposition Universelle d'après-guerre. Nous pouvons aujourd'hui constater qu'elle aura marqué plutôt la fin d'une époque que le début d'une nouvelle ère.

La Flandre, par contre, émerge alors comme région à part entière revendiquant des statuts d'autonomie et de valorisation. Le développement du port d'Anvers, qui sera pendant longtemps un des plus importants du monde, aidera à redresser toute une population qui s'affranchira progressivement du pouvoir francophone. Déjà dans les années soixante, on assiste à des événements marquants tels que la scission de l'Université de Louvain,² qui seront des signaux sans équivoque de l'aspiration

flamande à une identité propre, démarquée de celle des francophones. Les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix verront l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie flamande, entreprenante et dynamique, la création d'une multitude de moyennes et petites entreprises souvent d'avant-garde dans leur secteur. La richesse produite par cette nouvelle classe moyenne permettra à la région de progresser rapidement et de revendiquer la mise à distance des nouveaux "pauvres" wallons. Si la fin de la solidarité dans le pays fait désormais partie des propos de pointe du monde politique flamand, cela s'est traduit sur le front de l'identité par plusieurs initiatives et tendances qui ont fait émerger des générations d'architectes ambitieux et innovants. Des sièges de sociétés plutôt que des hôtels de ville, des maisons à grand budget plutôt que des programmes culturels (musées, théâtres, espaces d'exposition, etc.), de nombreux projets ont vu le jour en vingt ans comme s'il fallait rattraper un retard.

Le tout sous une affiche rigoureusement "flamande", même quand il s'agit de construire à Bruxelles, ville bilingue et majoritairement francophone.

L'éloignement politique et culturel éloigne aussi les architectes. Rares sont ceux qui, aujourd'hui, construisent de l'autre côté de la frontière linguistique.

Le "conflit communautaire" est devenu depuis lors l'épicentre de la vie politique belge avec une série de conséquences qui fragmentent les parcours des populations.

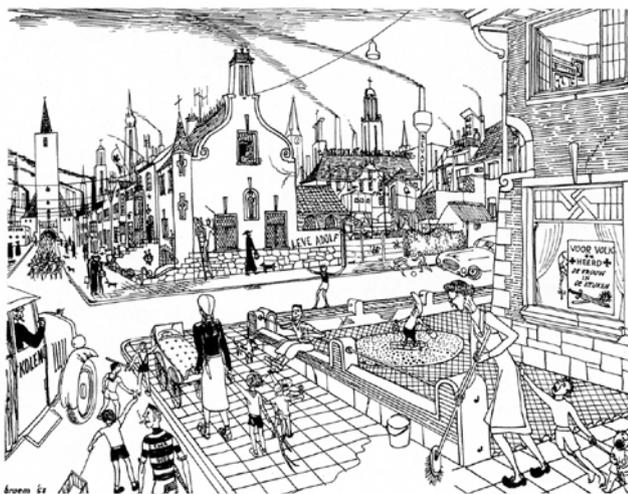
Les institutions nationales perdent progressivement leur autorité pour faire place à des compétences régionales de plus en plus élargies. Ainsi, le nombre de gouvernements augmente pour gérer les différents niveaux de pouvoir (fédéral, régional, provincial, communal, etc., le tout multiplié par deux - francophone et flamand). Les partis politiques vont, l'un après l'autre, se scinder et devenir des partis régionaux.

La complexité de la machine politique belge prend une place de plus en plus envahissante en accentuant le caractère de sa tradition culturelle surréaliste.

Dans l'architecture et l'aménagement du territoire apparaissent également des tendances très différentes, conséquences des deux postures.

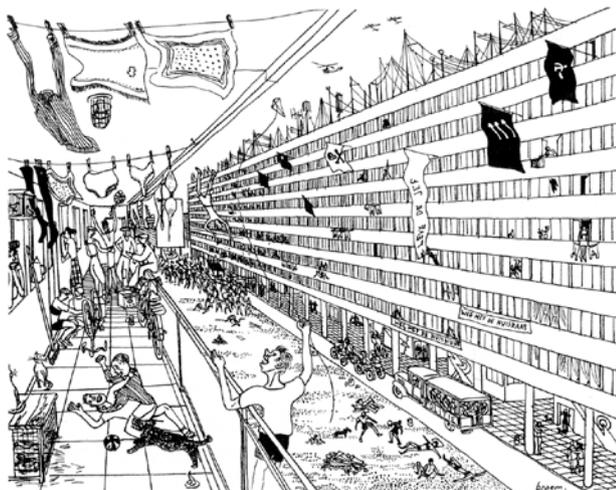
² Après une série de manifestations et prises de positions publiques, les professeurs et les étudiants flamands obligeront les francophones à quitter l'université. Quelques années plus tard sera

fondée la ville universitaire francophone à quelques kilomètres de la Louvain historique, dite Louvain-la-Neuve.



1953 Les habitations des catholiques, vues par les socialistes.

2a. Renaat Braem « Les habitations des catholiques vues par les socialistes », 1953.



1953 Les habitations des socialistes vues par les catholiques.

2b. Renaat Braem « Les habitations des socialistes vues par les catholiques », 1953.

Territoires

Les problèmes liés à la situation actuelle de la gestion territoriale remontent au début du XX^e siècle. D'une part les lois d'accès au logement ont fait l'objet de longues disputes politiques entre les milieux conservateurs et catholiques et les milieux progressistes, socialistes et libéraux. D'autre part les dévastations des deux guerres mondiales ont modifié les ambitions des pouvoirs

politiques, contraints à reconstruire les villages et les infrastructures des petites communautés lourdement touchées. En plus, les mouvements de populations ont provoqué des réactions organisées dans l'urgence.

Pour qui connaît peu la Belgique, « *il faut savoir que la transformation trop rapide d'une région faite de villages et de petites agglomérations a provoqué une croissance sans planification qui, en fait, a permis à une spéculation foncière et immobilière de pouvoir en profiter largement pour plusieurs décennies et de pouvoir s'installer aux planches de contrôle du territoire.* »³

L'élan insufflé après 1945 par les pressions américaines liées au Plan Marshall visait à briser des initiatives de rassemblement de population en privilégiant l'accès à l'habitation unifamiliale et en incitant tout habitant à devenir propriétaire. Cette politique apparaît dans plusieurs pays européens d'après-guerre avec le but précis de contrer l'émergence du communisme et des formes syndicales plus organisées.

Nous pouvons faire un pas en arrière et voir combien la culture architecturale avait déjà fait l'objet d'une pression politique importante quand, à la moitié des années 30, des instances d'appréciation des nouveaux projets avaient été chargées de vérifier l'adéquation formelle des propositions : le « contrôle esthétique »

Cette démarche avait pour but de « moraliser » les constructions - spécialement les façades sur rue des maisons unifamiliales - à l'avantage d'un langage plus sobre et sévère qui refusait toute forme de fioriture stylistique. Le travail de cette commission perdura surtout pendant la guerre et les années quarante. Plus tard, elle continua à exister sous des formes et appellations variées et provoqua un réflexe d'autocensure chez les architectes fragilisés dans leur pratique créative. Les pouvoirs publics imposèrent leur propre vision esthétique et furent souvent à l'origine de la banalisation qui se produisit quelques années plus tard avec l'explosion du marché immobilier et la production massive de nouveaux bâtiments et maisons.

Plus récemment, la charge de « contrôle » des projets, assumée par l'administration, a été reprise par deux nouveaux acteurs : les défenseurs institutionnels du patrimoine et les associations citoyennes organisées. Loin de leur rôle proactif initial, ils ont pris la place du juge qui sanctionne et détermine la qualité de la production architecturale au nom des « gens » et de "l'intégration". Entre les années cinquante et soixante, l'architecte moderniste anversois Renaat Braem stigmatise la situation de manière

³

Maurizio Cohen, *La vie rêvée des belges*, in *Les Iles Flottantes*, Catalogue du Pavillon belge, 8^e Biennale internationale d'architecture – Venise 2002, Éditions Communauté française de Belgique et La Lettre volée, Bruxelles 2002, texte remanié in *Looking at European architecture: a critical view*, Éditions CIVA, Bruxelles 2008, page 64.

satirique. En 1953, il illustre par deux planches les habitations des communistes vues par les catholiques et les habitations des catholiques vues par les communistes. Ce catalogue de lieux communs rendus ridicules révèle toutefois l'impact de la propagande politique sur la population. Quinze ans plus tard, son analyse le porte à rédiger un pamphlet qui raconte sa vision de la Belgique: « Le pays le plus laid du monde ». Sous la forme d'un récit de voyage, il illustre des vues caricaturales des espaces urbains, péri-urbains et ruraux du pays avec une lucidité et une clairvoyance qui peuvent nous accabler encore aujourd'hui. Son regard est pessimiste au vu des politiques menées sans aucune préoccupation pour la planification urbanistique.

« La destruction massive des anciens quartiers et l'urbanisation incontrôlée se sont avérées des opérations très lucratives en villes et en dehors d'elles. Deux exemples : d'une part le « Quartier européen de Bruxelles, probablement un des pires musées des outrages architecturaux bâtis sans aucun projet de ville, sans aucune intention de représenter les dizaines de millions d'habitants de l'Europe communautaire avec, en plus, l'effroyable mépris envers les habitants des quartiers évacués sans trop de soucis. D'autre part, en Wallonie, la banalisation généralisée de l'architecture traditionnelle a permis une forme d'étalement périurbain parmi les plus incohérents d'Europe, en inventant une nouvelle typologie : la fermette, hybride et synthèse de toutes les médiocrités de l'habitat et donc exaltée et présentée comme la solution salvatrice aux problèmes de logement du peuple belge.

Ces deux états de situation sont remarquables pour l'impact global sur la culture urbaine, rurale et architecturale de la région francophone. »⁴

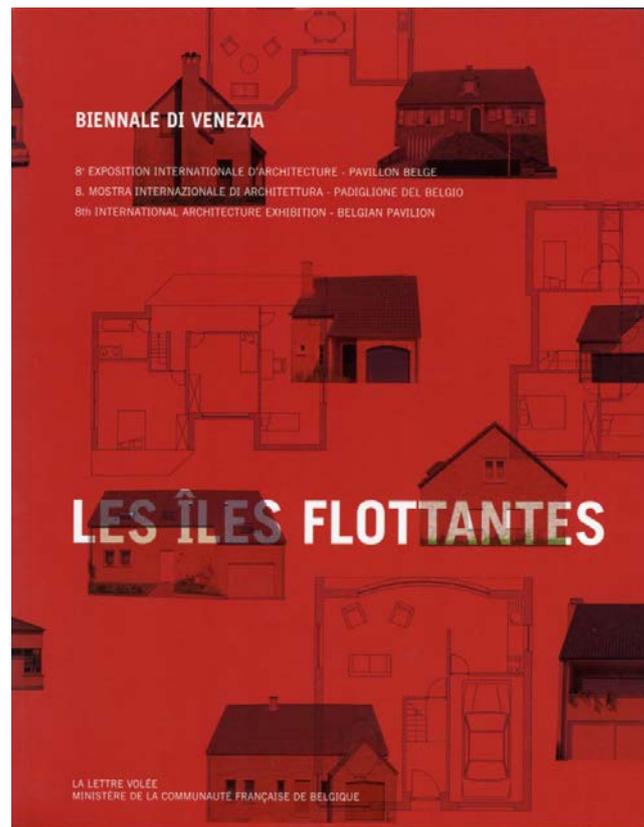
Un premier essai de débat

En 2002, le pavillon belge pour la Biennale de Venise présente l'exposition "Les îles flottantes". C'est une des premières réflexions sur la réception identitaire par le moyen de l'architecture.

C'est aussi une première tentative de fédérer des praticiens et des auteurs autour de l'avenir du territoire et de son usage.

L'exposition propose deux approches en parallèle : d'une part celle de la banalisation de l'habitat individuel et, par contraste, celle de l'implication des pouvoirs publics pour que l'expression architecturale soit novatrice et signifiante.

Cette posture commence à attirer l'intérêt de la presse spécialisée internationale sur le phénomène belge. Jusqu'ici, il s'agissait surtout des architectes de Flandre qui exportaient leurs images vers l'extérieur, soutenus en cela par leurs pouvoirs régionaux et un meilleur réseau de contacts. Les institutions flamandes ont encouragé les jeunes générations d'architectes et ont parié sur l'image de nouveauté, d'originalité et de représentation.



3. Couverture du catalogue « Les Îles flottantes », Pavillon de la Belgique, 8^e Biennale d'architecture de Venise, Éditions La Lettre volée – Communauté française de Belgique, Bruxelles, 2002.

L'intérêt se situe dans le retour d'image qui fait de l'architecture contemporaine un des vecteurs culturels vendables à l'extérieur.

La Biennale de Venise a permis de révéler à un public plus vaste des auteurs qui n'étaient connus que localement et surtout certaines démarches éloignées des poncifs habituels. Les nombreuses publications qui ont suivi témoignent de la pertinence de cette option, même s'il a fallu attendre plusieurs années pour voir les architectes belges francophones commencer à s'exporter et montrer leurs capacités hors de leurs lieux d'origine.

Banaliser pour contrôler

Lors de cette expérience, il apparaît que l'accès à l'habitat dépend plus de l'option politique et commerciale que d'une prise en charge responsable du territoire et de la collectivité.

⁴ Maurizio Cohen, *La vie rêvée des belges*, ibid.



4. Couverture de la revue *Abitare*, « Belgio », numéro monographique consacré à la Belgique, n°428, Mai 2003.

Un signal paraît évident, la manipulation du vocabulaire : appauvrir le langage pour cadrer la réflexion, introduire des mots qui dissimulent les intentions et en faire des lieux communs, chercher de manière obsessionnelle le nivellement par le bas en ayant pour objectif le plus faible dénominateur commun, décrédibiliser les efforts de lecture critique de la situation en faveur de mots d'ordre faciles à véhiculer et à identifier.

On va voir l'apparition progressive de « mots valises », qui peuvent tout dire sans engager un sens commun: *intégration, mixité, geste architectural, projet esthétique*, etc.

Crucial est le rôle de la promotion immobilière et en particulier celui des sociétés de maisons « clé-sur-porte ». La construction du rêve est un levier sur l'imaginaire du public. L'incitation à la consommation est un moteur pour une économie fondée sur la construction du « chez soi ». L'identité de chacun se cristallise sur

son propre territoire personnel, son terrain, sa maison, son garage, sa voiture, etc.

« En Belgique la majorité de la population aspire à l'acquisition d'un terrain périurbain pour pouvoir bâtir sa maison individuelle et pouvoir, finalement, se séparer physiquement du corps social. Le problème est particulièrement profond et enraciné dans une mentalité petite-bourgeoise qui a été alimentée et entretenue surtout après les années cinquante, poussée par l'influence américaine de la culture des « suburbs » et de la politique anti-urbaine promue par les partis conservateurs qui voient dans la ville le dangereux lieu d'agrégation sociale.

L'architecture, l'aménagement du territoire, l'économie d'espace, le paysage, deviennent tous des arguments nocifs à la machine de production du rêve individuel. Entraves à la liberté d'entreprise et à la volonté de s'accrocher au sol. La presse, les foires, les sociétés de construction et, au fur et à mesure, tous les secteurs impliqués dans l'économie du bâtiment se sont alignés au jeu de surenchère où l'architecte doit disparaître pour le seul fait qu'il pense donc il ralentit la machine et empêche l'enrichissement. (...) L'intelligence du processus commercial est d'identifier dans l'architecte le problème à dépasser et de proposer de nombreux services pour contourner cette odieuse contrainte. La maison est vendue comme une voiture avec ses options. On choisit les tuiles de toiture et les briques de façade de la même façon qu'on choisit la couleur des sièges et du tableau de bord. La maison est devenue un simple produit de consommation et tout ce qui peut profiter à faire gagner de l'argent autour de cet engouement devient une valeur positive. « Qualité de vie versus qualité de l'architecture ». Cette formule montre bien la stratégie commerciale de convaincre que les deux aspects ne peuvent pas coexister et on pousse les gens à vivre dans les lotissements en leur apprenant que, grâce au mythe de l'autonomie et de l'attachement au sol, la vie sera sereine et rassurante, sans risques et surtout sans efforts. Vous allez réaliser votre rêve. »⁵

On retrouve tout cet appareillage transcrit dans le code wallon d'aménagement du territoire qui, depuis plusieurs années, régit l'organisation urbanistique et paysagère de la région. Ses indications et ses normes dessinent un monde imaginaire qui fait référence à un passé illusoire. Mélange de propos antimodernes et de faire-valoir régionaliste, ce règlement s'inscrit dans la tradition typique des années trente qui fondait son discours sur une idée patriotique et vernaculaire en opposition à toute expression internationale et innovante. Les pages dédiées à l'expression des nouvelles constructions montrent à quel point on peut produire une propagande en faveur du service commercial des maisons « clé-sur-porte » et en même temps construire un front de refus qui stigmatise toute architecture qui ne se soumettrait pas aux diktats formels qu'on veut soutenir.

⁵

Maurizio Cohen, *La vie rêvée des belges*, idem page 65 - 66.

« Compliquer les procédures, générer la peur. L'ensemble de ces situations fait surgir une réelle culture du lieu commun où le vocabulaire se résume à quelques expressions déprimantes. Le mot « intellectuel » devient une insulte, le mot « esthétique » un fourre-tout pour cacher le creux des pensées et tout le monde, du ministre au vendeur de journaux, adopte un nouveau mot d'ordre : « intégration ».

Une fois le langage détourné, l'architecture est évincée.

On apprend à avoir peur des images, on construit une myopie du sens.

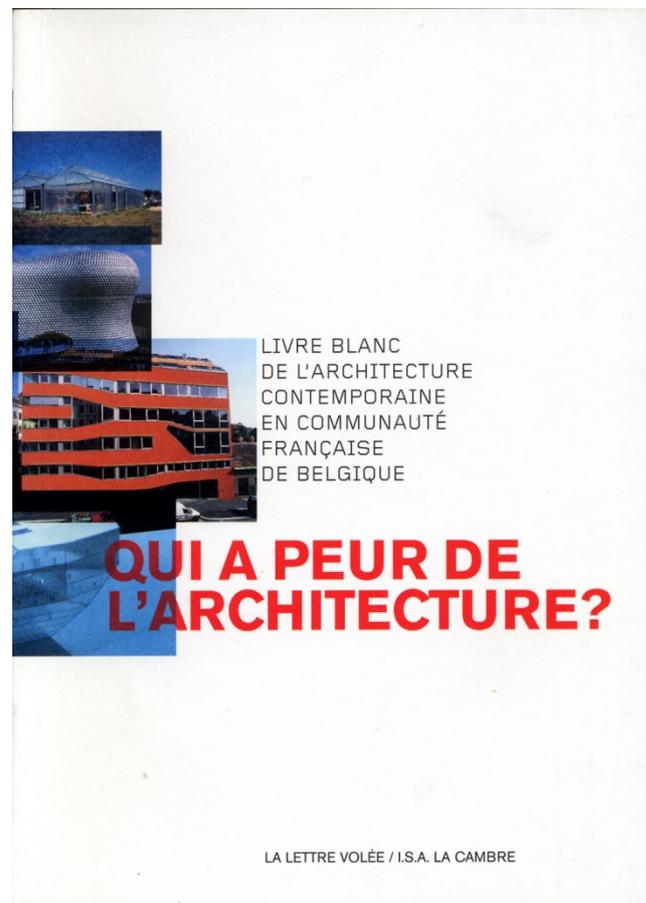
Le projet devient une affaire et la qualité est seulement dans la rentabilité, le moindre effort, le moins de responsabilité, le moins de risques »⁶



5. Couverture de la revue A+U, « Driving through Belgium I », numéro monographique consacré à la Belgique, n°392, Mars 2005.

Qui a peur de l'architecture ? Un manifeste pour la Communauté française de Belgique

Après de nombreuses années où des architectes s'opposent souvent à l'étroussure d'esprit engendrée par les règlements, nous avons assisté à des réactions de plus en plus fortes. Certains élus ont commencé à voir un intérêt dans une production architecturale qui soit le fruit d'un travail de réflexion plutôt qu'une simple répétition de clichés ; des associations ont commencé à proposer des alternatives et à contester les fondements des règlements ; d'autres encore se sont battues pour obtenir gain de cause devant les tribunaux et faire accepter leurs projets.



6. Couverture du livre « Qui a peur de l'architecture ? » Livre blanc de l'architecture contemporaine en Communauté française de Belgique, Éditions La Lettre volée – I.S.A.C.F. La Cambre, Bruxelles, 2004.

⁶ Maurizio Cohen, *La vie rêvée des belges*, ibid.

le regard du public et de revaloriser l'activité de la création architecturale.

« Au début des années 2000, plusieurs initiatives ont commencé à briser le silence sur l'architecture. Un événement mérite une mention toute particulière : la publication d'un livre blanc sur l'architecture en Communauté française, initiative de l'école d'architecture de La Cambre avec le soutien des infrastructures culturelles du ministère et la participation de plusieurs personnalités du paysage architectural francophone. Ce livre dénonçait la situation existante en mettant en avant l'importance d'adopter une pratique en adéquation avec son époque et avec les nombreuses expériences étrangères. Le livre contenait également une série de recommandations à l'attention du monde politique. Un véritable appel à considérer l'architecture comme l'un des lieux prioritaires de l'intervention publique. Loin de faire l'unanimité dans les milieux institutionnels et administratifs, ce document aura eu le mérite d'initier un débat qui deviendra de plus en plus incontournable. »⁷

Exemples de renouveau

L'émergence de nouveaux langages et de nouvelles formes de pratiques n'a pas tardé à s'imposer grâce aussi à l'ouverture de certaines administrations qui ont préféré soutenir des projets dérogeant à des règles auxquelles elles-mêmes ne croyaient pas. C'est surtout dans le domaine de l'habitat privé que ce mouvement a commencé à se manifester. Les projets publics étant largement minoritaires en Communauté française, ils n'ont pas assez de poids pour servir de références aux habitants, et dans la plupart des cas il s'agit de rénover ou restaurer des constructions existantes.

Le contexte de ces projets se fonde sur la recherche d'un espace expressif et de la certitude que les modèles conventionnels proposés par l'industrie du logement ne sont pas porteurs d'une vision d'avenir mais reflètent plutôt les incertitudes du présent.

La maison Delsaute de Pierre Hebbelinck

Cet exemple est un remarquable exercice de reconversion d'une ferme « clé sur porte ». Ses propriétaires, après avoir vécu quelques années dans la maison, constatent qu'elle ne correspond en rien à leurs attentes et se tournent vers l'architecte Pierre Hebbelinck pour qu'il trouve une solution sans avoir à démolir et reconstruire. L'option proposée consiste à habiller le volume existant avec un « manteau » qui permettra de redéfinir tous les espaces internes et les relations avec le jardin. Une peau d'acier corten marque les nouvelles configurations et une toiture en ardoise couvre l'ensemble.

⁷ Maurizio Cohen, *Bruxelles et Wallonie, retour sur la scène*, in *D'ARCHITECTURES*, n°183, Juin/Juillet 2009, pages 44 – 50.



7. Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck. Maison Delsaute, Queue du Bois, 2007 ©Bernard Boccara.

La maison M de Martiat et Durnez

Cette petite construction est l'œuvre d'un jeune bureau d'architectes de la région de Liège, qui a interprété la notion de l'habitat familial compact, et bâti sur un terrain en pente profitant d'une qualité paysagère exceptionnelle. La volonté d'inscrire un projet sortant du cliché de la maison pittoresque dans la nature permet aux deux auteurs de concentrer leur travail sur une composition équilibrée et essentielle.



8. Martiat et Durnez architectes. Maison MS, Huccogne, 2007 ©Laurent Brandajs.

L'immeuble de logements d'Olivier Fourneau

Un angle, dans la périphérie d'une petite ville de Wallonie, sans aucune qualité particulière. Dans ce cas, l'architecte inscrit son

projet à cheval sur deux situations différentes et propose un lien avec un vocabulaire qui parle plus du lieu et des qualités potentielles du contexte que d'un possible mimétisme avec l'existant.



9. Olivier Fourneau architectes. Logements sociaux, Dison, 2007 © Serge Brison.

La maison Camouflage de Stekke et Fraas

Une maison dans les bois est l'occasion de réfléchir au statut d'un contexte à la fois extraordinaire mais dépourvu des repères architecturaux habituels. Les auteurs profitent de cette opportunité pour travailler dans l'esprit d'ouvertures généreuses alternant avec des protections nécessaires, évitant les clichés allégoriques mais aussi les réflexes modernistes typiques du XX^e siècle.



10. Stekke et Fraas architectes. Maison Camouflage à Villers-la-Ville, 2005 © Tim Van de Velde.

La maison pour Catherine de Matador

Une maison comme un objet trouvé, posé dans un lotissement en lisière d'une petite agglomération. Ce projet renvoie à la réflexion plus élémentaire que tout architecte expérimente face à un programme de logement. Un volume essentiel, régi par la géométrie et la compacité. Clair, mais riche d'articulations internes. Essentiel, mais sculptural.



11. Matador. Cub'House, Montigny-le-Tilleul, 2008 © Rino Noviello.



12. Atelier d'architecture Pierre Hebbelinck. Maison Dujardin, Comblain-au-Pont, 2004 © Marie-Françoise Plissart.

La maison Dejardin de Pierre Hebbelinck

Un volume préfabriqué en acier corten construit en une journée est le fruit de l'alliance d'un architecte inventif avec le savoir-faire local. Cette région possède un riche passé sidérurgique et spécialement dans le travail des métaux. Ce projet a eu un large écho médiatique dû à sa singularité mais surtout pour avoir bousculé les idées reçues en termes d'habitat et de caractéristiques « esthétiques ».

Pour certains c'est la preuve qu'il est possible de construire une architecture significative avec un petit budget; pour d'autres, c'est une atteinte au contexte et au voisinage.

L'immeuble de logements de Mario Garzaniti

Ce petit immeuble d'appartements est un des projets belges les plus publiés dans la presse spécialisée. Construit dans le cadre d'un petit concours communal organisé dans un « contrat de quartier », il doit sa notoriété à son expression radicale. L'habillage est fait d'une tôle métallique rouillée, même si le parti architectural ne se détache pas spécialement du rythme des ouvertures des immeubles voisins. Construit en plein cœur d'un quartier populaire, il a le mérite d'avoir lancé le débat sur l'architecture contemporaine en ville et la capacité de transformer un site par une posture qui interroge.



13. Mario Garzaniti architecte. Logements sociaux et commerce, Place Liedts, Schaerbeek, 2003 ©Marie-Françoise Plissart.

Les immeubles d'appartements de Pierre Blondel

Le thème du logement collectif est très présent dans tous les pays d'Europe. En Belgique, le tissu urbain ne permet pas la construction des grands immeubles et le gabarit moyen des rues ne dépasse que très rarement quatre niveaux. L'architecte Blondel consacre une grande partie de son travail à la recherche de solutions innovantes mais facilement appropriables par des populations de plus en plus hétéroclites.



14. Pierre Blondel architectes. Logements sociaux, Rue des quatre vents, Molenbeek, 2006 ©Marie-Françoise Plissart.



15. Vice-versa architectes. Maison Delbecq, Uccle, 2004 ©Maurizio Cohen.

La maison Delbecq des architectes Vice-versa

Cette maison familiale est un manifeste du potentiel que le système foncier des villes belges peut offrir en termes d'imagination constructive, d'articulation des espaces et de variété des matériaux. Si le langage apparaît en rupture avec celui des maisons voisines, il faut remarquer que ces mêmes voisins ont construit en même temps. Au-delà des jugements de valeur, il s'agit de comprendre qu'une certaine qualité de vie peut être obtenue grâce à l'expression de la liberté de chacun au travers de son habitat.

La stratégie bruxelloise des Contrats de quartier

Grâce à la politique de revalorisation mise en place par la Région de Bruxelles-Capitale il y a quinze ans sous le nom de « contrats de quartier », le visage de plusieurs quartiers de la capitale s'est transformé.

Il s'agit d'un ensemble d'actions qui se focalisent sur des quartiers en perte de vitesse ou en demande de transformation, pour lesquels le pouvoir régional, en accord avec chaque commune⁸, rédige un programme d'interventions à plusieurs échelles. Des agences d'urbanisme disposent alors d'un an pour préparer une programmation globale qui identifie les objectifs et le potentiel du quartier. Une liste de projets est ensuite proposée,

⁸ Bruxelles-Capitale compte 19 communes, chacune avec un bourgmestre, des échevins, un collège, un conseil et plusieurs compétences.

puis la commune doit les réaliser dans une période de quatre ans, correspondant à la durée de financement régional.

« Ce sont surtout de petits projets de logements sociaux, d'équipements sportifs et sociaux, de rénovation de bâtiments existants, d'aménagements d'espaces publics, etc. Le tout sur une petite échelle, ce qui permet une gestion plus aisée, moins de risques pour les institutions et l'accès à la commande de jeunes agences et petits bureaux d'architecture.

Les terrains et les bâtiments qui font l'objet de ces démarches ne sont pas suffisamment intéressants pour le marché privé et permettent aux pouvoirs publics de s'affirmer dans les contextes plus difficiles.

Si, au début des années 2000, certaines réalisations empreintes d'un postmodernisme dépassé subsistaient, nous assistons aujourd'hui à l'émergence d'une génération d'architectures nouvelles qui, par leur nombre, produisent une masse critique permettant de parler à nouveau d'architecture à Bruxelles. »⁹



16. Vue aérienne de Molenbeek ©Marie-Françoise Plissart.

Les initiatives vers le grand public

Ces dernières années nous avons pu assister à une floraison d'initiatives visant à populariser le thème de l'architecture contemporaine : les « Journées de l'architecture », celles du patrimoine, « Ma maison mon architecte », « Bois & Habitat », les ateliers de sensibilisation, les visites guidées, etc.

L'architecture contemporaine est devenue un miroir nouveau pour une communauté qui essaye de se débarrasser des poussières passées et veut regarder plutôt vers l'avenir.

Les suppléments immobiliers des journaux et des magazines ouvrent leurs pages à des projets novateurs même s'ils évitent prudemment d'installer un dialogue critique avec les lecteurs. Dans la foulée de l'intérêt pour l'économie et le développement durables, l'attention des médias s'est démultipliée et permet aujourd'hui d'interpeller le public sur des questions fondamentales.

Il n'en reste pas moins que la quête d'une identité persiste toujours en toile de fond comme un invité qu'on voudrait ne pas trop impliquer dans la conversation mais qu'on ne pouvait éviter de convier.

⁹ Maurizio Cohen, *Bruxelles et Wallonie, retour sur la scène*, in D'ARCHITECTURES, n°183, Juin/Juillet 2009, pages 44 – 50.



17. Couverture du catalogue « Bois et Habitat. 10 ans d'architecture contemporaine en bois », 2009, Éditions Luc Pire.

Sélection bibliographique concernant le sujet :

Tendence presence, in *Annales de l'architecture en Flandre 96-97*, **Édition** du Ministère de la Communauté Flamande, Bruxelles, Juin 1998, pages

La vie rêvée des belges, in *Les Iles Flottantes*, Catalogue du Pavillon belge, 8e Biennale internationale d'architecture – Venise 2002, Editions Communauté française de Belgique et La Lettre volée, Bruxelles 2002, texte remanié in *Looking at European architecture: a critical view*, Editions CIVA, Bruxelles 2008, pages 62 – 75.

Le contexte en question, in Anne Norman (sous la direction de), *Intégration / Désintégration. L'architecture et son contexte*, Éditions du Centre Culturel du Brabant wallon - Maison de l'urbanisme, Cours Saint-Étienne, 2005, pages 101-103.

Le constat difficile, in *Bruxelles (dans) 20 ans*, **Éditions** de la Région de Bruxelles – Capitale, Bruxelles 2009, pages 470 – 472.

Belgica, Numéro monographique de la revue *CASAS INTERNACIONAL*, Rédaction de l'ensemble de la revue, Kliczkowski éditeur, Buenos Aires, Juin 1999.

Il paese delle mille case, in *ABITARE* n. 427, Mai 2003, pages 134-135. Numéro monographique de la revue consacré à la Belgique.

Architecte, jeune, francophone, cherche pays, in *A+*, n° 193, Avril - Mai 2005, pages 64-69.

Update: Wallonia (Belgium). Young architects of the French community of Belgium, in *A10*, n°3, April 2005, page 9.

Territoires, in *A+*, n° 199, Avril – Mai 2006, page 22.

Relaunching towns and cities. Eurovision - New architecture in Wallonia, in *A10*, n°25, January/February 2009, pages 60-62

Bruxelles et Wallonie, retour sur la scène, in *D'ARCHITECTURES*, n°183, Juin/Juillet 2009, pages 44 – 50.

Maurizio Cohen (Milan, 1964)

Architecte diplômé à la faculté d'architecture du Politecnico de Milan en 1989, exerce l'activité professionnelle et pédagogique en Belgique depuis 1993.

Chargé de cours à la Faculté d'architecture *La Cambre – Horta* de l'ULB (Bruxelles) et à la Faculté d'architecture de l'Ulg (Liège) ou

il enseigne Théorie et projet de l'architecture, Histoire de l'architecture en Belgique au XXe siècle, Conservation du patrimoine moderne, Architecture, ville et cinéma.

Depuis 2008 il enseigne « Conservation du patrimoine moderne » dans le cadre du « Master en conservation - restauration du Patrimoine culturel » de la Paix Dieu.

Il est également Professeur invité au Politecnico de Milan de 2003 à 2010.

Affilié aux laboratoires de recherche Alice et Hortence de la Faculté d'architecture de l'ULB.

Il est membre de la rédaction de *CLARA*, revue des centres de recherche de la même faculté.

Affilié au laboratoire de recherche LHAC de l'École de Nancy.

Membre de la section belge de *Docomomo* (Documentation et Conservation du Mouvement Moderne).

Il a publié plusieurs ouvrages, textes et articles sur l'architecture moderne et contemporaine, il écrit régulièrement pour la presse spécialisée d'architecture belge et internationale (*Abitare*, *Domus*, *A10*, *A+*, etc.).

Il dirige avec Chantal Dassonville la collection d'ouvrages de la Communauté française "Visions", dédié à la promotion de l'architecture publique.

En 2000 avec Jan Thomaes il a publié la monographie "Jacques Dupuis, l'architecte", Édition *La Lettre volée – Communauté française*, suivie d'une exposition au Grand Hornu et au De Singel de Anvers.

En 2002, il a été commissaire du pavillon de la Belgique à la Biennale d'architecture de Venise avec l'exposition "Les Iles flottantes".

En 2007 a publié "À Bruxelles, près de chez nous. L'architecture dans les Contrats de quartier", Édition de la Région de Bruxelles-Capitale et en 2008 "Sept maisons d'avant-garde", Édition CIVA – Imperbel, Bruxelles.

Il a coordonné et dirigé en 2010 la publication "Architecture Wallonie - Bruxelles. Inventaires #0" pour la Communauté Wallonie-Bruxelles.

Il a publié en 2011 une monographie sur l'œuvre des architectes Jean-Pierre Blondel, Odette Filippone et Lucien-Jacques Baucher avec Irène Lund, coédition Communauté française Wallonie Bruxelles - Faculté d'architecture de l'ULB.

Il travaille actuellement sur les architectes liégeois du Groupe E.G.A.U. sur qui il prépare un doctorat et participe à la rédaction des guides d'architecture moderne initiés par la Fédération Wallonie Bruxelles (*Liège*, 2014 ; *Mons, cœur du Hainaut*, 2015 ; *Charleroi*, à paraître en 2016).